

NUMERO 19



DECEMBRE 1997

# FOREST



La Tour de Forest, dernier vestige du passé.

## BULLETIN MUNICIPAL

*Madame, Monsieur,*

*L'année 1997 vit ses derniers jours. Plusieurs faits ont marqué la vie communale :*

*Durant une partie de l'été, la fermeture puis la réouverture de la classe maternelle ont mobilisé tout le village,*

*Après la brocante, une autre tranche d'assainissement a commencé : de nouvelles maisons ont été raccordées et tout un quartier s'est transformé.*

*La réfection de la Tour a reçu de nombreux encouragements : certains d'entre vous ont revu l'ancien abreuvoir et ses deux tours.*

*Certes tout n'est pas terminé ! Nous avançons avec les moyens financiers d'une petite commune, en prenant garde de ne pas vous imposer une pression fiscale exagérée.*

*Les taux d'imposition sont les mêmes qu'à notre arrivée il y a 14 ans, à l'exception de la taxe professionnelle qui est fixée par la communauté de communes.*

*La situation actuelle de Forest est satisfaisante : un assainissement qui se termine, des impôts raisonnables, une situation financière saine.*

*Forest est aussi connu pour ses fêtes, en particulier la brocante qui, d'année en année, se développe et attire des acheteurs et des curieux qui viennent de très loin.*

*Je vous souhaite une lecture agréable.*

*A chacune et à chacun d'entre vous, je présente mes Meilleurs Vœux pour l'année 1998. Qu'elle vous apporte la santé en priorité !*

*Le Maire  
Maurice Saniez*



### **Le parcours du coeur**

Tous les participants ont passé une agréable matinée. Chacun a couru ou marché, certains préférant même la bicyclette.

De nombreux villages ont abandonné cette sympathique manifestation.

Pourtant, à Forest, le succès est croissant !

## **FOREST EN FETE**

**14 Juillet**

Comme d'habitude, les enfants et les adultes ont beaucoup participé.

Une belle tombola et un feu d'artifice qui a connu une fin inattendue ! Cela arrive quelquefois. Quand on ne fait rien, on ne risque pas grand chose !



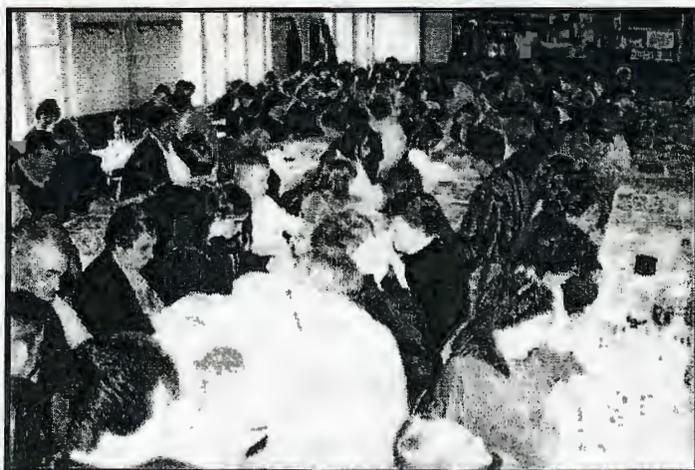
### **Le loto**

Comme les autres années, la salle était comble et les lots intéressants. La bonne organisation y est pour beaucoup !

### **La ducasse**

Une belle journée avec des manèges pour les petits et les grands.

Et de constater que les majorettes attirent toujours les regards !





**QUELQUES  
IMAGES ...**

**Les participants, jeunes ou  
moins jeunes, sont toujours  
nombreux aux traditionnels  
jeux du 14 juillet.**



**Un nouvel abri bus en cours  
de construction !**



**Le Conseil a embauché 6 personnes  
de la commune en Contrat Emploi  
Solidarité.**

## INFORMATIONS DIVERSES

\*\*\*

### 1. Abribus :

- La dalle a été faite par les services municipaux.
- L'abri est commandé depuis le mois de **mai** dernier auprès de l'entreprise Wilbert de Preux au Bois (charpente). Des relances sont faites régulièrement.

### 2. Démission de Mr René Legrand, Conseiller Municipal :

- René Legrand a quitté notre région pour s'installer en Bretagne. Il a donné sa démission du Conseil Municipal. Le code des communes ne prévoit pas son remplacement. Voici le contenu de sa lettre de démission :

*Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité d'Animation Culturelle,*  
*Après 24 ans passés dans la commune de Forest, pour des raisons professionnelles, je quitte ce village où j'y ai embelli une maison, où j'ai affectionné le calme et la convivialité de ses habitants. Je démissionne donc des conseils où j'ai eu le plaisir de siéger pour participer à l'animation du village. Je souhaite à tous ses membres dont j'ai apprécié l'abnégation et le dévouement d'avoir le courage, le temps de poursuivre la modernisation du village, d'embellir le site, de favoriser l'implantation des jeunes, d'œuvrer pour le bien-être physique et culturel de ses administrés.*

*Recevez, Mesdames et Messieurs, toutes mes amitiés. (signé : René Legrand)*

- Nous remercions René pour sa participation active à la vie communale et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans la nouvelle région qu'il a choisie.

### 3. Liste des prochains médaillés du travail :

- Remise des médailles : dimanche 4 janvier à 11 heures.
- Médaillés : Monier Jean Luc, Baillon Marthe, Bracq Bernard.

### 4. Situation de l'école :

- Après les interventions du Maire, du Conseiller Général, du Député, du Comité de parents et des Enseignants, l'Inspecteur d'Académie est revenu sur sa décision et a prononcé le **maintien de la troisième classe** de Forest.
- Beaucoup de parents avaient manifesté leur soutien lors du comptage des élèves.

### 5. Ramassage des ordures ménagères :

- Depuis peu, le ramassage des ordures ménagères a lieu le **mardi** dans la **matinée**.
- Nous vous demandons de sortir les poubelles le **lundi en fin d'après-midi** ou le **mardi matin** pour éviter que les détritux stagnent **trop longtemps** sur la voie publique à **la vue** des nombreuses personnes qui traversent notre commune.
- Quand le mardi est férié, le ramassage a lieu à une autre date. Le jour de remplacement est **affiché** à la mairie et dans les commerces.
- *Merci pour votre compréhension.*

## LES MÉDAILLÉS DU 5 JANVIER 1997

**Didier FONTAINE** est entré dans la vie active à l'âge de **18 ans**. Il devient **aide-comptable** au Castel à Le Cateau. Il reste dans sa fonction pendant 2 années, jusqu'à son départ au service militaire. En 1973, de retour à la vie civile, il rentre aux Etablissements **Bodson** à Caudry, toujours comme aide-comptable. Des fonctions de vendeur lui sont également confiées. Il perd son travail en juin 1978. Après quelques mois à la recherche d'un emploi, il est embauché aux Etablissements **David** à Aulnoye Aymeries, en septembre 1978. Il est toujours employé dans cette entreprise. Il y exerce le métier de magasinier-vendeur depuis 18 ans. Je connais bien Didier FONTAINE. Je peux vous dire qu'il fut bien **désemparé** quand, un jour, il s'est trouvé privé de son emploi.

*(médaille du travail, échelon Argent)*



**Didier KLUR** a la chance de n'avoir **jamais connu le chômage**. Il n'a côtoyé que **deux employeurs**. Il rentre dans la vie active le 18 octobre 1972, alors qu'il vient d'avoir ses 18 ans. Ce premier travail, il l'obtient chez Mr **Solarczyk** à Croix Caluyau, en tant qu'**aide comptable**. Bras droit de son patron, les clients demandent souvent : " On peut voir Didier ? " Dans ce premier poste, Didier KLUR reste pendant **12 ans**, jusqu'au 20 avril 1984. Deux jours plus tard, le 22 avril de la même année, il entre à la **Fiduciaire Comptabilité Conseil**, société qui ouvre une annexe à Le Cateau. Didier KLUR pilote cette succursale de **main de maître** depuis 12 ans. Il a aujourd'hui le grade de **Cadre Comptable**.

*(médaille du travail, échelon Argent)*

**Didier RUIDE** a 18 ans en août 1975 : il entre à **Vallourec**. Il est alors **ajusteur monteur** puis **mécanicien tuyauteur**. Cinq ans plus tard, il part en production, comme **billeur**. En décembre 1986, il demande une formation de niveau 1 à Hautmont pour le Cofrend. Il devient alors **contrôleur par magnétoscopie**. En novembre 1989, il se perfectionne, toujours pour le Cofrend, mais cette fois il atteint le niveau 2. A travers ce court rappel, on peut dire que Mr RUIDE a passé la première partie de sa vie active dans l'usine de sa ville natale : Vallourec Aulnoye. On peut ajouter qu'il a cherché sans cesse à se **perfectionner**. Je lui souhaite de continuer dans cette voie avec le **sérieux** et le **dévouement** qui l'honorent.

*(médaille du travail, échelon Argent)*

**Mme Henriette LACOMBLEZ**, après la nomination de son mari à la commune de Forest, se met immédiatement à la recherche d'un emploi : elle n'est pas femme à rester au foyer! Quelques semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre, elle entre à **la clinique du Docteur Hutin** à Le Cateau, en tant qu'**agent hospitalier**. Ce travail, elle l'exercera pendant **plus de 20 ans**. Particulièrement **appréciée de ses employeurs**, Mme LACOMBLEZ a su garder toute **leur confiance** durant ces nombreuses années. Elle fut aussi une aide précieuse pour nos **malades Forésiens** lors d'un séjour forcé à la clinique. En effet, elle leur rendait souvent visite. Elle passait quelques instants avec eux et leur rapportait les dernières nouvelles du village. Mme LACOMBLEZ, durant ces longues années passées au contact des malades, vous avez fait preuve de **patience** et de **dévouement**.

*(médaille du travail, échelon Argent)*

**René LACOMBLEZ** devient employé à la Commune de FOREST à la suite du départ à la retraite de son père. Le 1<sup>er</sup> août 1975, âgé de 39 ans, il prend possession de son nouveau poste. Il entre donc dans **la fonction publique territoriale**. C'est certainement un **bouleversement** dans la vie de Mme et Mr LACOMBLEZ. Il faut s'adapter, se plier à certaines règles auxquelles l'un et l'autre ne sont pas habitués. La transition est grandement facilitée car le nouvel employé communal a de **nombreuses qualités**. Il est **courageux**. Il est **adroit**. Il est **courtois**. Il est **proche** de ses concitoyens. Il a également une qualité qui l'a rendu sympathique à grand nombre de Forésiens et de Forésiennes : il est **serviable**. Mr LACOMBLEZ, vous avez eu **ma confiance**. Je vous la garde intacte. Au milieu de votre famille, je vous souhaite de profiter de votre retraite bien méritée.

*(médaille départementale et communale, échelon Argent)*

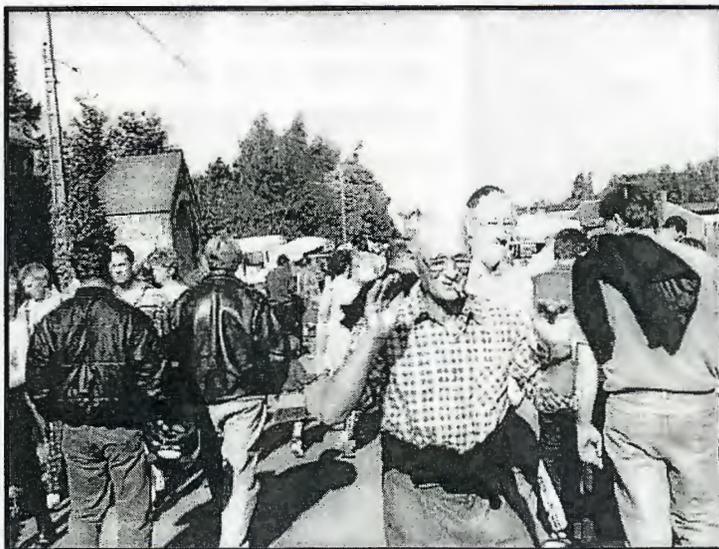
\*\*\*\*\*

*Toutes nos félicitations renouvelées aux cinq récipiendaires  
Extraits du discours du Maire.*

## LA BROCANTE DE FOREST : UN EVENEMENT REGIONAL ATTENDU

*La Voix du Nord (9 sept 1997)*

Les membres du Comité d'Animation de Forest en Cambrésis ont le sourire. Leur brocante, la quatorzième, a lieu dimanche 14, et ils ont raison de se montrer optimistes. Les principaux ingrédients du succès



sont déjà réunis. Puisque, comme tous les ans, le comité - et au-delà, la population - se sont déjà beaucoup investis. Et du côté des exposants, Maurice Saniez, le maire, ne se fait pas davantage de soucis. " On est déjà à plus de trois cents inscriptions, et il y a encore des coups de fil tous les jours ", relevait le maire, voilà quelques jours lors d'une des

dernières réunions de préparation. Comme d'habitude, les visiteurs qui "feront " Forest en Cambrésis ne seront pas déçus. Des Parisiens, des Bretons, des Belges, des Anglais (de plus en plus), seront là. Tant du côté des vendeurs, que de celui des acheteurs. Beaucoup auront d'ailleurs fait leurs premières affaires à la braderie de Lille, et resteront dans le Nord pour poursuivre leurs emplettes - ou leurs ventes - dans cette brocante, désormais connue et reconnue. Dimanche, une nouvelle fois, Forest en Cambrésis va donc être noire de monde. Personne ne s'en plaindra.

*Article écrit par le  
Directeur du Journal.*



Et chacun a pu s'en rendre compte : **la notoriété de la brocante de Forest ne cesse de grandir.** Le nombre d'exposants fut de nouveau à la hausse

(500). La **foule** fut présente toute la journée. Les **parkings** furent saturés jusqu'au crépuscule.

Ce succès, nous le devons à tous ceux et à toutes celles qui vont de brocante en brocante pour **distribuer les bulletins** d'inscriptions ou placer les **affiches publicitaires.**

Nous le devons également à ceux qui nous offrent **leur entrée** de cour pour installer un brocanteur.

Nous tenons aussi à remercier



*A midi, on fait le point ...*

des **agriculteurs de Forest et de Croix Caluyau** qui, fort aimablement, mettent à notre disposition une prairie qui servira de parking.

Notre petite "**foire aux puces**" du début est devenue, aujourd'hui, une **manifestation régionale** unanimement appréciée. Chacun prend plaisir à parcourir les rues de son village pour retrouver des objets du **passé** ou simplement pour constater que **tout le monde est dehors.** Il faut se rendre à l'évidence : il devient difficile d'en faire le tour !



*La grande foule est bien au rendez-vous !*

Félicitons enfin nos concitoyens devenus **vendeurs d'un jour.** C'est une manière fort attrayante de vider les greniers.

**Nous avons besoin de vous tous pour qu'elle continue de vivre.**

# CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

REUNION DU 18 MARS 1997

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. SANIEZ - D. FONTAINE - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - J.M. MARIN - Th. LEDIEU - B. OBLED - D. DUBOIS - M. MOREAU - R. RAVERDY - M. AZAMBRE - A. LEDIEU.

**Absents et excusés** : R. LEGRAND. - J. MERCIER - D. KLUR.

**Secrétaire** : D. FONTAINE.

**Date de la convocation** : 10 mars 1997.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la réunion du 08 novembre 1996.

\*\*\*\*\*

## **1. Location des terres :**

- Maître Carlier, notaire à Le Cateau, présent à la réunion, informe le Conseil du nouveau mode de calcul de la location des terres et pâtures.
- Le Conseil, à l'unanimité, demande à maître Carlier d'établir les baux sur les bases de l'ancien bail et autorise Mr le Maire à signer les baux au nom de la commune.

## **2. Budget primitif :**

- La taxe professionnelle est fixée par l'intercommunalité.
- A l'unanimité, le Conseil décide de **maintenir le taux des 3 autres taxes.**
- En fonctionnement, le budget s'équilibre à 1 185 113 F.
- **En investissement, il est prévu :**

. 2 tranches d'assainissement :

. ruelle du Bois : 200 000 F ( 60 000 F à la charge de la commune) : travaux début avril.

. rue du Moulin : 400 000 F (120 000 F à la charge de la commune) avec aménagements des trottoirs, pose de bordures ou de caniveaux et aménagement divers (516 650F HT) : travaux en septembre si la subvention des trottoirs est acceptée par la Préfecture.

. construction d'un abribus :

Le Conseil, à l'unanimité, accepte le devis présenté par Mr Wilbert : abri en chêne sans vitres et couverture en ardoises (21 420 F HT) et décide de confier la construction de la dalle aux CES de l'Intercommunalité, comme à Croix Caluyau et à Fontaine au Bois.

. achat d'extincteurs.

. reliure d'un registre d'Etat Civil.

. aménagements de la salle de délibérations et du secrétariat.

. plantations diverses.

### **- En recettes d'investissement, il est prévu :**

. récupération de TVA : 78 490 F.

. subvention bordurage : 58 080 F.

. subvention Etat : 112 414 F.

. subvention abribus : 30 000 F.

. autofinancement : 58 594 F.

. reprise de l'excédent : 465 921 F.

. excédent recettes d'eau : 145 831 F.

. emprunt éventuel.

- Le Budget Primitif 1997 est voté à l'**unanimité** des membres présents.

### **3. Embellissement du village :**

- Une subvention de 7 300 F de l'intercommunalité est attribuée pour l'achat de fleurs. Elle est à prendre chez un commerçant de la Communauté de Communes.
- Aménagements divers : construction de " bacs " : le problème sera revu.
- Aménagements en cours : talus vers Croix, rue d'Amerval, rue des Innocents.
- Réfection rapide du chemin du Flaquet .
- **Autres aménagements : ruelle Boittiaux, suppression d'un piquet et de barbelés** interdisant le passage, nivellement, aménagement divers. A l'unanimité, le Conseil souhaite que cette ruelle redevienne praticable et qu'elle soit davantage fréquentée : c'est un raccourci tranquille vers le terrain de sports.
- Environ 1 600 arbustes ont été plantés cet hiver.
- Mr DUBOIS est chargé par le Conseil de procéder à l'acquisition d'arbres d'ornement qui seront placés à divers endroits.

### **4. Divers :**

- A l'unanimité, le Conseil décide :
  - . de renouveler la subvention à l'association " Aide aux personnes âgées " qui intervient sur Forest.
  - . de renouveler la subvention accordée au Club des Aînés.
  - . de renouveler la subvention accordée au Comité d'Animation (organisation des fêtes).
  - . de renouveler l'indemnité accordée au Contrôleur des impôts.
  - . de renouveler l'indemnité accordée à Mr le Percepteur.
  - . de renouveler la subvention accordée à la coopérative scolaire (achat de jouets à Noël).
  - . de renouveler la subvention accordée au Collège J. Rostand de Le Cateau (élèves de FOREST allant en classe de neige et n'ayant pas encore perçu de subvention municipale lors un autre voyage).
- A l'unanimité, le Conseil :
  - . décide de placer un filet dans le clocher pour interdire l'accès des pigeons.
  - . décide de racheter 32 affiches anciennes sur Forest au CCAS de Landrecies.
  - . accepte la répartition des recettes du château d'eau (Forest : 145 831 F, Croix : 60 349 F).
  - . décide d'adhérer au Parc Naturel Régional .
  - . s'oppose à l'installation d'une décharge sur le territoire de la commune belge de Sivry-Rance, à proximité du Val Joly.
  - . décide de fixer le prix de la location de la salle des fêtes à 300 F (pour les vins d'honneur).
  - . décide de payer la moitié du permis Poids Lourds à Mr CATILLON (examen obligatoire pour la conduite du tracteur).
  - . d'embaucher 2 stagiaires en contrat " emploi solidarité " à partir du 1er mai : J.M. BRIATTE et Chr. CASTELLA et, sous réserve, F. PETERS (plus tard). Ces trois personnes ont fait la demande.
  - . de reprendre, à la demande de Mr BUQUET, l'ancien corbillard et l'ancienne motopompe, tous deux remisés chez lui, depuis plusieurs années. Le Conseil remercie Mr BUQUET pour ce gardiennage. Ils seront abrités provisoirement dans le garage communal. Le Conseil souhaite qu'ils soient placés chez une autre personne de Forest disposant d'un grand local partiellement inoccupé. Si " ce placement " s'avérait impossible, il faudrait étudier d'autres solutions.
  - . d'étudier, dans le cadre du plan vigipirate, une solution plus pratique que le barrage de route qui libérerait l'employé communal de cette corvée (installation et démontage des barrières 4 fois par jour).
  - . accepte la hausse de cotisation proposée par le SITO.A.

### **5. Fermeture d'une classe :**

- Le seuil de fermeture à 3 classes est de 49 élèves (en ZEP : 46 élèves).
- L'école de Forest accueillera 43 enfants à la prochaine rentrée.
- Mr l'Inspecteur d'Académie du Nord a prononcé une fermeture définitive pour la prochaine rentrée de septembre. L'école passera à 2 classes. Il faut noter que 129 écoles sont touchées dans notre département par une mesure de fermeture (le Nord est le département le plus durement pénalisé par les fermetures de classes).
- Le maire est intervenu auprès de Mr l'Inspecteur d'Académie pour que cette fermeture soit annulée.

### **6. Immeuble en ruines :**

- L'ancienne maison de Mr Nestor DUFRANNE est en très mauvais état.
- Cet immeuble appartient aux nièces de ce dernier : les sœurs POLLET, placées sous tutelle.
- Malheureusement, les différentes successions concernant cette maison ne sont pas faites.
- Monsieur le Maire est intervenu à différentes reprises auprès de la tutrice pour accélérer la procédure et la mise en vente de cet immeuble.
- A l'unanimité, le Conseil refuse d'engager des dépenses dans un bien qui ne lui appartient pas.
- Dans les prochains jours, un arrêté de péril sera pris.

## **REUNION DU 27 MAI 1997**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - J.M. MARIN - Th. LEDIEU - B. OBLED - D. DUBOIS - M. MOREAU - M. AZAMBRE - A. LEDIEU - J. MERCIER.

**Absents et excusés** : R. LEGRAND (qui a donné un pouvoir écrit à D. KLUR) - R. RAVERDY.

**Secrétaire** : D. KLUR.

**Date de la convocation** : 21 mai 1997.

**Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la réunion du 18 mars 1997.**

\*\*\*\*\*

### **1. Désignation des 5 membres de l'Association Foncière :**

- A l'unanimité (14 voix), le conseil désigne :
  - . membres titulaires : OBLED Benoît, RAVERDY René, LEDIEU André.
  - . membres suppléants : LEDIEU Daniel, HENNIAUX Philippe.

### **2. Maison Dufranne :**

- La procédure est en cours auprès du Tribunal de Cambrai (juge des Tutelles) et du Tribunal d'Avesnes (désignation d'un expert).

### **3. Ecole :**

- Monsieur le Maire donne lecture au Conseil des différentes correspondances.

### **4. Eglise :**

- Différents travaux sont en cours :
  - . remise en valeur du portail.
  - . élimination d'une partie des moisissures (par essuyage).
- Il faut créer une ventilation haute et une ventilation basse puis continuer le nettoyage des murs.

### **5. Plantations :**

- Les géraniums fraîchement plantés ont été volés sur la place, dans les bacs aux entrées du village. Une **plainte** est déposée en gendarmerie de Bousies.
- Une plantation d'arbustes est prévue.

### **6. Travaux de la rue du Moulin :**

- La subvention est obtenue (Sous-Préfecture).
- Les travaux sont adjugés à l'entreprise Descamps qui a remis la meilleure offre.
- Une aire de stationnement sera aménagée vers le cimetière.
- Les travaux sont prévus début septembre.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve le marché.

### **7. Questions diverses :**

- Une réfection sommaire de la Tour sera entreprise prochainement (personnel communal).
- Les eaux qui stagnent sur le passage pavé seront, si possible, canalisées vers l'assainissement.
- Un devis de bordurage et réfection des rues Ethuin, Cloez, Oscar et d'Amerval sera demandé. Les travaux seront peut-être réalisés en deux tranches.
- Classe de neige : une demande de subvention est faite par l'école de Forest. Le Conseil renouvelle cette subvention dans les mêmes conditions que les années précédentes (**500 F à chaque enfant habitant la commune**; cette subvention est accordée **une seule fois** dans la scolarité de chaque élève).
- Reprise du magasin "Alimentation Générale" : une demande de remise partielle de la Taxe Professionnelle sera faite auprès de l'Intercommunalité (la commune ne maîtrisant plus cette taxe).

## **REUNION DU 30 JUIN 1997**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - Th. LEDIEU - B. OBLED - M. MOREAU - A. LEDIEU - J. MERCIER.

**Absents et excusés** : M. AZAMBRE (qui a donné un pouvoir écrit à D. KLUR) - D. DUBOIS (qui a donné un pouvoir écrit à M. SANIEZ) - R. LEGRAND - J.M. MARIN - R. RAVERDY.

**Secrétaire** : D. FONTAINE.

**Date de la convocation** : 21 juin 1997.

**Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la réunion du 27 mai 1997.**

\*\*\*\*\*

### **1. Compte administratif 1996 et compte de gestion :**

- Excédent 95 : 267 415,80 F.
- Excédent 96 : 199 955,76 F.
- Excédent total : 467 371,56 F.

- **Fonctionnement** : recettes : 1 221 155,59 F.  
                          dépenses : 1 015 212,14 F.  
                          prélèvement : 5 987,69 F.  
                          excédent : 199 955,76 F.

- **Investissement** : recettes : 128 300,90 F.  
                          prélèvement : 5 987,69 F.  
                          dépenses : 134 288,59 F.

- Le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité.

## **2. Titularisation de Mr CATILLON :**

- Mr CATILLON, qui a subi avec succès les épreuves du Centre de Gestion du Nord, a été nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1996 agent technique stagiaire.
- Après cette année de stage, Mr CATILLON peut être titularisé au 1<sup>er</sup> septembre 1997.
- A l'unanimité, le Conseil demande à Mr le Maire de titulariser Mr CATILLON dans son grade à cette date.

## **3. Réfection de la tour :**

- Les premiers travaux ont commencé.
- Un devis "charpente" sera demandé à l'entreprise Wilbert de Preux.
- A l'unanimité, le Conseil sollicite la subvention au taux de 40 % au titre de la préservation des monuments remarquables.

## **4. Aération de l'église :**

- Le Conseil décide de créer une ventilation à l'intérieur de l'église.
- Une ventilation basse sera créée derrière le chœur; la ventilation haute se situera dans le fond.
- Le Conseil demande à Mr CAPPELIEZ de prendre contact avec un technicien puis d'établir un devis.

## **5. Centre aéré :**

- Sept enfants de Forest sont inscrits au centre aéré intercommunal: **ARBONNIER Catherine, ARBONNIER Stéphanie, CAMPOS Florian, CAPPELIEZ Jimmy, CAPPELIEZ Julia, CAPPELIEZ Benjamin, CAPPELIEZ Amandine.**
- A l'unanimité, le Conseil décide d'accorder à chacun une subvention de 300 Francs (décision intercommunautaire) : coût 2 100 Francs.

## **6. Entretien des trottoirs :**

- Il est décidé de :
  - . construire une bordure en pavés, rue d'Amerval, pour retenir les terres.
  - . d'émulsionner certaines parties dégradées (demander à la DDE d'établir un devis).

## **7. Construction d'un parking, rue du Moulin :**

- A l'unanimité, le Conseil accepte le devis présenté par la D. D. E et sollicite la subvention au titre des amendes de police : 25 000 F.

## **8. Réfection des rues d'Amerval, Jean Ethuin, Oscar et Cloez :**

- Un premier devis prévoit une remise à niveau, un élargissement avec arrachage de haies, une couche d'enrobés, un bordurage (ou pose de caniveaux), une construction de trottoirs (quand la largeur de la voirie est suffisante).
- Une subvention au titre du FECR au taux de 33 % peut être demandée. La TVA est récupérée l'année suivante. L'adjudication permettra également une remise de 10 à 15 %.
- La dépense par chaque rue s'établit comme suit (1ère estimation faite par la DDE) :

|                     |                       |                                |
|---------------------|-----------------------|--------------------------------|
| . rue d'Amerval :   | 170 000 F HT          | (soit 200 000 F TTC).          |
| . rue Jean Ethuin : | 500 000 F HT          | (soit 600 000 F TTC).          |
| . rue Cloez :       | 250 000 F HT          | (soit 300 000 F TTC).          |
| . rue Oscar :       | 210 000 F HT          | (soit 250 000 F TTC).          |
| <b>Total :</b>      | <b>1 130 000 F HT</b> | <b>(soit 1 350 000 F TTC).</b> |

- Le Conseil constate que d'autres tronçons sont également à aménager (rue de l'abreuvoir, prolongement de la rue de l'église vers chez Mr DUMEZ, ruelle des Innocents, ruelle camarade, ...). Ces travaux ne peuvent se faire que **par tranches** pour ne pas alourdir le

budget communal. L'assainissement, commencé en 1983, est en train de se terminer : d'autres travaux vont pouvoir être programmés.

- Le Conseil ne prend pas de décision. Une réunion sur le terrain, avec le représentant de la DDE, permettra d'arrêter les détails de l'opération. De même, l'incidence sur le futur budget sera étudiée de près.

#### **9. Recrutement de CES :**

- La commune désire **engager un ou deux jeunes hommes**, demandeurs d'emploi et inscrits à l'ANPE, en tant que CES pour une période d'un an. **La préférence sera donnée aux habitants de FOREST.**

- Les intéressés travailleront 19 heures par semaine (demi-horaire traditionnel) et percevront un demi- SMIC.

- Ces jeunes seront particulièrement chargés de l'entretien des espaces verts qui demandent un surcroît de travail en cette période.

- Le Conseil demande à Mr le Maire de se rapprocher de l'ANPE. Les volontaires sont priés de s'inscrire rapidement en mairie.

#### **REUNION DU 29 AOUT 1997**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - Th. LEDIEU - M. AZAMBRE - D. DUBOIS - B. OBLED - M. MOREAU - A. LEDIEU - J. MERCIER - J.M. MARIN.

**Absents et excusés** : R. LEGRAND - R. RAVERDY.

**Secrétaire** : D. FONTAINE.

**Date de la convocation** : 28 août 1997 (procédure d'urgence).

**Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la réunion du 30 juin 1997.**

\*\*\*\*\*

#### **Sujet unique : personnel de service à l'école maternelle :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que **Madame LEBON**, ATSEM et femme de service à l'école maternelle, l'a informé la veille qu'elle ne reprendra pas son service à la rentrée de septembre en raison de son état de santé. Elle retrouvera son travail dès qu'elle sera rétablie.

Un service de remplacement n'existe pas.

La commune a la possibilité d'embaucher temporairement une dame en tant qu'employée en **Contrat Emploi Solidarité**.

Le salaire est pris en charge à **95% par l'Etat si la personne choisie est prioritaire**, c'est à dire **RMIste et demandeur d'emploi de longue durée**. Après différents contacts avec les services de l'ANPE et de la CLIS (RMI), il apparaît **qu'une seule personne** correspond à ces critères : Mme BRUYELLE Roselyne, demeurant 81 Chaussée Brunehaut à Forest.

A l'unanimité de ses membres, le Conseil autorise donc Mme BRUYELLE à effectuer un CES à l'école pour une période de **six mois** (renouvelable).

Des travaux d'entretien et la surveillance de la sieste lui seront confiés sous l'autorité du personnel enseignant.

En raison de l'urgence de la situation, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Directeur de la DDTE d'Anzin de permettre l'embauche de Mme BRUYELLE à partir du 4 septembre.

*La commune de Forest accueille actuellement cinq autres employés CES dans les mêmes conditions : Christophe CASTELLA, Jean Michel BRIATTE, Daniel MOREAU, Thierry CAPPELIEZ et Jean Claude LEGRAND.*

## REUNION DU 22 OCTOBRE 1997

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - M. AZAMBRE - B. OBLED - A. LEDIEU.

**Absents et excusés** : R. RAVERDY - R. BLOTTEAU - J.M. WANECQUE - Th. LEDIEU - D. DUBOIS - J. MERCIER - J.M. MARIN - M. MOREAU.

**Démissionnaire** : R. LEGRAND.

**Secrétaire** : D. FONTAINE.

**Date de la convocation** : 15 octobre 1997.

\*\*\*\*\*

*Cette réunion a lieu à l'extérieur.*

### **1. Chantier de la rue du Moulin :**

- Les travaux d'assainissement sont pratiquement terminés; le rejet des eaux sales se fait vers la canalisation de la Chaussée Brunehaut (puis vers la station d'épuration).
- Ceux de récupération des eaux de pluie sont en bonne voie; le rejet se fait vers le fossé existant.
- Un trottoir sera créé, côté droit, jusqu'à l'habitation de Mr Jean François DEPREZ.
- Côté gauche, le trottoir sera prolongé jusqu'au cimetière et la maison de Mr ARSA. Le fossé actuel sera couvert.
- Une bordure sera posée de chaque côté, jusqu'aux limites indiquées ci-dessus.
- La chaussée sera ensuite recouverte d'un enduit.
- Un parking sera créé en face du cimetière, sur une longueur de 50 mètres. Une bordure sera posée pour maintenir le talus. Le parking sera recouvert de tarmacadam.
- Une zone verte sera délimitée au niveau de la grange de Melle Marie Louise HENNIAUX. Deux bacs à fleurs seront construits de part et d'autre du nouveau parking.

### **2. Aménagement en face du magasin d'alimentation :**

- Mme HAUTECOEUR, Mr BRUET et Mr MORTIER (DDE) sont également présents.
- Les eaux de ruissellement ont raviné le trottoir qui, à cet endroit, est en pente.
- D'un commun accord, il est décidé de construire un **long bac à fleurs** qui délimitera le parking privé et le trottoir communal.

### **3. Travaux envisagés dans les rues Ethuin, Cloez, Oscar et d'Amerval :**

- Mr MORTIER est présent.
- Des trottoirs seront construits quand la largeur de la route le permettra.
- Des bordures seront posées et des zones vertes aménagées.
- Un devis affiné sera établi pour chaque rue.
- Une subvention sera demandée auprès des services de l'Etat du Conseil Général.

## CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

### REUNION DU 14 NOVEMBRE 1997

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. SANIEZ - D. FONTAINE - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - Th. LEDIEU - M. AZAMBRE - D. DUBOIS - B. OBLED - M. MOREAU - A. LEDIEU - J. MERCIER - J.M. MARIN.

**Absents et excusés** : D. KLUR (qui a donné un pouvoir écrit à M. AZAMBRE) - R. RAVERDY.

**Démissionnaire** : R. LEGRAND.

**Secrétaire** : J.M. WANECQUE.

**Date de la convocation** : 8 novembre 1997.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la réunion du 29 août 1997.

\*\*\*\*\*

**1. Travaux Chaussée Brunehaut devant magasin alimentation :**

- Le trottoir en pente est dégradé à cet endroit. Des travaux de remise en état sont nécessaires.

|   |                    |
|---|--------------------|
| remise en forme du trottoir :                 | 1 500 F HT         |
| terrassement :                                | 1 300 F HT         |
| assainissement :                              | 800 F HT           |
| matériaux :                                   | 1 900 F HT         |
| béton :                                       | 4 000 F HT         |
| caniveaux :                                   | 5 400 F HT         |
| pavage :                                      | 9 000 F HT         |
| enrobés :                                     | 5 200 F HT         |
| <b>Total :</b>                                | <b>29 100 F HT</b> |
| <i>bicouche (en remplacement des enrobés)</i> | <i>1 800 F HT</i>  |

- Certains travaux seront confiés aux services municipaux (pavage, béton, ..).

**2. Autres travaux :**

|                 |                       |
|-----------------|-----------------------|
| rue Ethuin :    | 481 550 F HT          |
| rue d'Amerval : | 137 520 F HT          |
| rue Cloez :     | 227 840 F HT          |
| rue Oscar :     | 195 770 F HT          |
| <b>Total :</b>  | <b>1 042 680 F HT</b> |

- Le nouveau devis a baissé de 8%.

- Une **demande de subvention** sera présentée auprès des services de l'Etat et du **Conseil Général** (34%). La TVA sera récupérée l'année suivante. **L'appel d'offres** permettra de diminuer la dépense d'environ 10%.

- Le Conseil, à l'**unanimité**, décide de prévoir ces travaux **fin 1998** (si la subvention est accordée) et d'inscrire la dépense au budget primitif 1998.

**3. Budget supplémentaire 1997 :**

- Achat divers : échafaudage, débroussailleuse, ...

- Travaux dans les bâtiments : dortoir de la maternelle, scène de la salle des fêtes, salle de délibérations et bibliothèque.

- Le budget supplémentaire est voté à l'**unanimité** des membres présents.

**4. Contrats CES :**

- **Six personnes** sont actuellement employées par la commune. Le salaire est pris en charge par l'Etat à 95% car les demandeurs correspondent aux **critères prioritaires**.

- La **légalisation du travail** impose désormais une **visite médicale** faite par un médecin de l'administration avant toute embauche.

- La visite du personnel actuellement embauché doit avoir lieu rapidement.

- Prolongement du contrat de Mme Bruyelle : un an au total, comme les autres CES.

- Nouvelles demandes CES : Leblond G, Wanecque E, Martinet J, Peters F.

### **5. Association foncière :**

- **Désignation de 5 membres par le Conseil Municipal de Forest (27 mai 1997) :**
  - . membres titulaires : OBLED Benoît, RAVERDY René, LEDIEU André.
  - . membres suppléants : LEDIEU Daniel, HENNIAUX Philippe.
- **Désignation de 5 membres par le Syndicat Agricole de Forest (15 octobre 1997) :**
  - . membres titulaires : DRUESNE Philippe, RENARD Christophe, BARBIEUX Ghislain.
  - . membres suppléants : PRUVOT Bernard, OBLED Jean Marie.
- En principe, l'Association Foncière ne pourra se réunir qu'après la publication de l'arrêté préfectoral.

### **6. Services de l'eau et de l'assainissement :**

- Les rapports 1996 du SIAN et du SIDEN sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable sont présentés au Conseil, conformément à la loi.
- L'eau provient des forages de Croix et de Landrecies.
- Les volumes d'eau vendus actuellement sont en nette diminution.
- Les analyses, régulièrement effectuées par les services de la DDASS, sont satisfaisantes.
- Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

### **7. Immeubles en péril :**

- Suite à l'**arrêté de péril**, un **expert** nommé par le tribunal a établi un **rapport** sur la maison Dufrane (coût pour la commune : 2 161F).
- Les diverses successions ne sont pas faites et les deux héritières ne sont pas tenues d'accepter cette maison.
- D'après la **législation en vigueur**, si un nouvel arrêté de péril devait être pris, celui-ci reprendrait obligatoirement l'ensemble des trois maisons attenantes.
- Le Maire relance régulièrement les différents partenaires pour qu'une **issue satisfaisante** soit trouvée dans l'intérêt des riverains (juge des tutelles, juge du tribunal d'instance, notaire, ...).
- D'autres maisons sont dans cet état de délabrement. Le Maire est également intervenu à de nombreuses reprises pour **débloquer** des situations (successions qui traînent, héritiers non identifiables, ...).
- Ces maisons pourraient trouver rapidement un **acquéreur** car de nombreuses demandes de rachat pour ces immeubles parviennent régulièrement en mairie.
- Par contre, d'anciennes maisons sont en cours de **restauration** à la satisfaction de tous.

### **8. Déchetterie :**

- Une déchetterie va être construite sur le territoire de la commune de Landrecies par la communauté de communes (coût : 1 491 665 F).
- Une demande pour une autre déchetterie de construction légère, plus proche des populations de Forest, Croix et même Bousies, a été faite par le maire de Forest.
- Cette proposition a été retenue par l'ensemble des délégués des communes de l'intercommunalité.
- Cette mini déchetterie se situera à Croix, près du monument des Fusillés. Elle coûtera environ 86 500 F.
- Elle sera ouverte deux demi journées par semaine. Les habitants de nos trois villages pourront, bien entendu, se rendre à la déchetterie de Landrecies, s'ils le souhaitent.

### **9. Logements locatifs :**

- Des propriétaires de terrains constructibles "bien placés" sont vendeurs.
- Par ailleurs, des sociétés de logements locatifs sont intéressées par la construction de quelques logements neufs dans la commune.

- Le Conseil Municipal étudiera les propositions, mais ne retiendra que des constructions de type **traditionnel** et **individuel**. Deux maisons de ce type pourraient se faire.

#### **10. Statut d'une employée communale :**

- Une employée a engagé une **action en justice contre** la commune de Forest auprès du Tribunal Administratif.

- Nommée "femme de service et de balayage" par le Conseil Municipal de Mr Pruvot, l'employée **exige** d'être nommée "**Assistante Spécialisée des Ecoles Maternelles**" à **temps plein (39 heures par semaine pendant toute l'année)**.

- L'horaire scolaire est de **27 heures** par semaine (soit une différence de 12 heures). La commune ne peut pas nommer une assistante maternelle **en dehors des heures d'école**, pendant les **vacances scolaires** car elle n'a **pas de travail à lui proposer** : le travail d'une ATSEM n'est pas le même que celui d'un agent d'entretien.

- Le Conseil, par délibération antérieure et à l'**unanimité** de ses membres, l'a nommée **Assistante Spécialisée des Ecoles Maternelles** pendant le **temps qu'elle passe effectivement à l'école maternelle** et **agent d'entretien** le reste du temps (nettoyage et entretien des bâtiments communaux). **L'employée n'accepte pas cette décision.**

#### **- Décompte réel des heures d'ATSEM :**

|  |                 |
|--|-----------------|
| 23 semaines à 27 heures =  | 621 heures      |
| 12 semaines à 24 heures =  | 288 heures      |
| 30 mn suppl. pendant 163 jours d'école (accueil, préparer, ranger) = | 81 heures 30 mn |
| 5 semaines de congés à 29 heures 30 mn (27 h + 2 h 30 mn) =          | 147 heures 30mn |

---

**horaire annuel total en tant qu'A.T.S.E.M. = 1138 heures**

- Cela correspond à une moyenne de **22 heures** par semaine en tant qu'ATSEM (1138 / 52 = 21,88) et **17 heures** en tant qu'agent d'entretien.

- La répartition de l'horaire a été faite en fonction de la **situation existante** et après consultation du **Centre Départemental de Gestion du Personnel Communal**.

- Après un **tour de table** et à l'**unanimité** de ses membres, le Conseil Municipal **confirme** cette décision.

#### **11. Questions diverses :**

- Une vérification annuelle des **installations sportives** doit être faite par un bureau d'études : coût annuel environ 2 000 F.

- Le Conseil décide de refaire les **clefs de la chapelle** : il est actuellement impossible d'ouvrir la porte (coût environ 1 000 F).

- **Colis des aînés** : samedi 20 décembre après-midi. Le personnel communal et les CES recevront un colis.

- **Jouets de Noël** des enfants de l'école : 47 F/enfant. Le Comité d'Animation paie le spectacle.

- **Plantations** : subvention allouée par l'intercommunalité à solder : D. Dubois est chargé de déterminer quelques espaces à planter.

- **Eaux stagnantes** sur le passage pavé près de la Tour : un long drainage va être nécessaire pour permettre l'écoulement de ces eaux.

- Empierrement d'une partie de la ruelle devant la grange de Mr Legrand.

- Comblir les trous : place et terrain de sports.

## UNE NOUVELLE TRANCHE D'ASSAINISSEMENT

Commencé en 1983, l'assainissement est cette fois en très bonne voie. Les



*Les travaux vont bientôt commencer !*

tranches de travaux se succèdent rapidement. Cette année, la **rue du Moulin** a connu d'importantes améliorations: construction d'un **r é s e a u d'assainissement**, pose de **bordures**, confection de **trottoirs**, remise en état de la **route** et agencement d'un **parking** vers le cimetière.

### **Financement :**

- La commune a perçu une subvention de 25 000 Francs au titre des amendes de police pour la construction du parking (répartition départementale).

- Les travaux de confection de trottoirs et de pose de bordures ont été subventionnés à hauteur de 34 % par l'Etat. La TVA sera récupérée l'année prochaine.



*Pendant les travaux ...*

- La remise en état de la route est prise en charge par le Conseil Général.

- Les travaux d'assainissement sont payés par la commune à hauteur de 30 %. Les 70 % restants sont à la charge du Syndicat d'Assainissement du Nord .



*Les riverains questionnent les techniciens !*

**Le SIAN finance ces travaux grâce, en grande partie, à la taxe assainissement que nous payons sur la facture d'eau.**

**Et maintenant ?**

L'assainissement est presque terminé. Il reste cependant quelques tronçons : le hameau d'Ovillers (9 maisons situées sur Forest), le bas de la rue des Innocents (2 maisons), la

**Croisette** (2 maisons situées sur Forest et 2 maisons situées sur Solesmes), le hameau de **Richemont** (3 maisons).

**Sur 190 habitations que compte notre village, 174 sont raccordées. Malheureusement 16 ne le sont pas encore.**

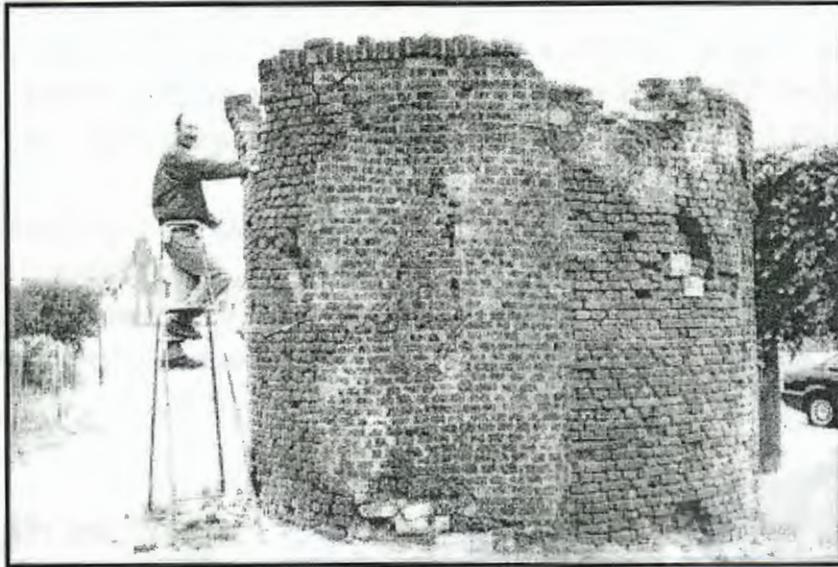
**Le village est ainsi assaini à plus de 91 % en cette fin 1997.**



*La rue d'Amerval a bien changé !*

Les services du SIAN étudient ces cas particuliers. Le raccordement de ces maisons à un réseau d'assainissement est techniquement plus difficile. Bien entendu, nous ne relâchons pas notre effort et souhaitons vivement que des solutions soient trouvées le plus rapidement possible.

## HISTOIRE DE LA TOUR (dernier vestige du Fort de Forest)



*Jean Michel constate les énormes dégâts*

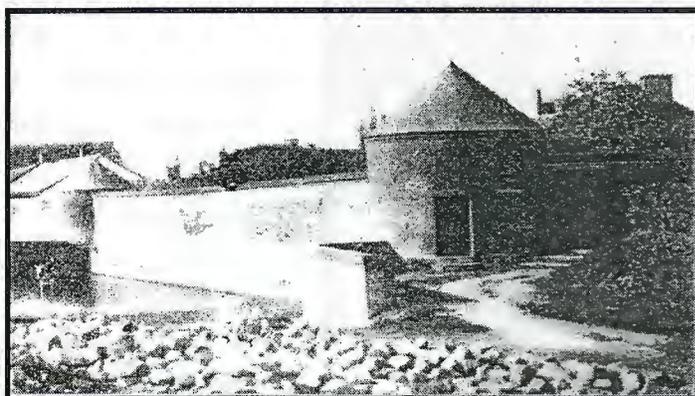
Si le village de Forest ne fut pas ruiné sans retour par les troupes incendiaires du duc de Normandie, il le dut probablement à **son église**. Ce fut, en effet, l'habitude au Moyen Age, et même dès l'invasion des **normands**, d'entourer les églises de **fossés** et

de **retranchements**. Les désordres d'une époque, dépourvue de toute sécurité sociale, forçaient à en agir ainsi les pauvres populations des campagnes, qui n'avaient ni châteaux, ni forteresses à leur disposition.

L'église de Forest, qui remonte à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, a dû être aussitôt construite en vue de servir à **la protection du village**. Son **Fort**, qui défendait les abords de l'édifice sacré, offrait au besoin, un **refuge** et un **rempart** à la population. Il se composait d'une **enceinte murillée**, qui embrassait tout l'ancien cimetière. En 1905, il n'en reste que **le vieux mur**, flanqué de **deux tourelles**, qui fait face à la chaussée. Celui qui masquait la façade de l'église et qui s'étendait du presbytère jusqu'à la rencontre du cimetière, a été démoli vers 1850. Il était percé de deux portes, l'une près du presbytère, l'autre plus grande, en face du portail de l'église. Primitivement un **fossé** protégeait l'enceinte fortifiée et un **pont-levis** donnait accès à l'église, mais tout vestige en a depuis longtemps disparu. Des **souterrains** s'étendaient sous la tour et servaient d'**abri** aux femmes et aux enfants, à l'heure de l'assaut. Un **puits** creusé dans l'église pourvoyait aux besoins de la population, pendant qu'elle séjournait dans le fort.

A **la première alerte**, les habitants abandonnant leurs maisons, se réfugiaient dans le Fort, avec leurs bestiaux et ce qu'ils avaient de plus précieux, et y soutenaient de véritables sièges. Situation touchante ! C'était

sous les yeux de leur épouses et de leurs enfants, sur les tombeaux de leurs ancêtres, près de leurs autels, qu'ils repoussaient les efforts de l'ennemi. La pensée qu'ils défendaient ce qu'ils avaient de plus cher et de plus sacré exaltait leur courage et leur faisait mépriser les dangers. Parfois les ennemis s'emparaient du fort dont il fallait les déloger à grands coups de arquebuses. Il arriva même qu'il fut entièrement démoli. Dans ces attaques, plus d'un habitant succombait...



*La tour en 1902*

Ce Fort eut surtout une **réelle importance**, pendant les guerres du XVI<sup>ème</sup> siècle, mais il fut pour la population l'occasion de dures épreuves...

Extrait de **L'HISTOIRE DE FOREST**

Abbé Stéphane POULET  
(1905)

*L'une de ces deux tours fut démolie il y a une vingtaine d'années. La tour restante est donc le dernier vestige du Fort de Forest.*

*Le Conseil Municipal a décidé la restauration de cette tour car l'inscription au registre supplémentaire des Monuments historiques n'est plus obligatoire depuis peu. Le délicat travail a été confié à Jean Michel Briatte aidé par Daniel Moreau.*



*Pendant les travaux*

## NOTRE REPAS AMICAL



Dimanche 9 novembre, les membres du Conseil Municipal, du CCAS et du Comité d'Animation ont reçu, comme chaque année depuis 1990, leurs aînés.

L'ambiance a été excellente et détendue durant cet après-midi. Le repas fut apprécié. Le Trio Musette permit aux danseurs de faire quelques pas de valse ou de tango.



L'instant attendu de tous était, bien entendu, l'arrivée de **Simon Collier**.

Personne ne fut déçu de son passage sur scène. Auteur, compositeur de chansons patoisantes,



**Simon Collier** multiplie ses passages sur les plateaux des télévisions régionales et nationales. Chacun a pu découvrir et redécouvrir des chansons de chez nous.

L'année prochaine, nous essaierons de faire en sorte que ce **rendez-vous annuel** soit aussi réussi. Nous espérons que **d'autres personnes** viendront nous rejoindre. Cette demi journée passe rapidement.

C'est bien sympathique de **se retrouver**, de **bavarder** un peu, de déguster un **bon repas** et d'assister à un **spectacle** de qualité.

**Merci à tous pour ce moment agréable passé ensemble.**



Quelques souvenirs agréables ...





# LE COMITÉ D'ANIMATION CULTURELLE

\*\*\*\*\*

**Membres** : SANIEZ Maurice, DUBOIS Denis, KLUR Didier, WANECQUE Jean-Michel, MARIN Jean Maurice, AZAMBRE Monique, LEDIEU Thérèse, FONTAINE Didier, BLOTTEAU René, VANESSE Patrice, LARDENOIS Pierre, MOREAU Nadine, AZAMBRE Raymonde, OBLED Marie-Hélène, MERCIER Jocelyne, MOREAU Martine.

## CALENDRIER DES FETES 1998

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Dimanche 04 janvier   | 11 heures à la salle des fêtes : Cérémonie des vœux.<br>Remise des médailles du travail.<br><i>Toute la population est invitée.</i>  |
| Dimanche 29 mars      | Parcours du cœur: départ à 9 heures 30 (Forest, Amerval, Owillers, Forest).  |
| Vendredi 08 mai       | Commémoration de l'Armistice de 1945.<br>Loto Familial : ouverture des portes dès 14 heures.<br><i>Attention : les habitants de Forest désirant participer doivent se présenter <u>avant</u> 14 heures 30 car les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée.</i> |
| Samedi 20 juin        | 5 <sup>ème</sup> Brocante pour les enfants.  |
| Dimanche 21 juin      | Ducasse : attractions foraines.<br>17 heures : concert.  |
| Mardi 14 juillet      | Jeux traditionnels - Tombola gratuite.   |
| Dimanche 13 septembre | 15 <sup>ème</sup> Brocante.  |
| Dimanche 08 novembre  | 9 <sup>ème</sup> repas amical.   |
| Mercredi 11 novembre  | Commémoration de l'Armistice de 1914.  |
| Fin décembre          | Fête de Noël à l'école:<br>. jouets et friandises offerts par la commune.<br>. spectacle offert par le Comité d'Animation Culturelle.  |

\*\*\*\*\*

*Au printemps prochain, le Comité d'Animation Culturelle proposera un déplacement à Paris en autocar.*

*La matinée sera réservée à la visite de Paris en bus. Après le déjeuner, nous assisterons à l'enregistrement d'une émission télévisée de grande écoute (peut-être DIMANCHE MARTIN).*

*Cette sortie ne sera possible que si le car est complet. La date n'est pas encore fixée.*

*Le Comité d'Animation Culturelle accordera une aide financière pour que la participation à ce voyage soit accessible au plus grand nombre d'entre nous.*

*Dès maintenant, faites nous savoir si ce projet vous intéresse. Merci.*

*Le Comité*

# ETAT CIVIL 1997

\*\*\*\*\*

## Décès :

|                        |        |              |
|------------------------|--------|--------------|
| GUERDIN DENNAIN Sylvie | 84 ans | le 04 01 97. |
| LACOMBLE BARAS Bertha  | 84 ans | le 09 06 97. |
| PAULI LEVEQUE Anna     | 69 ans | le 07 07 97. |
| LEGRAND Emile          | 72 ans | le 23 09 97. |
| DALIGAULT Joël         | 46 ans | le 28 09 97. |
| THOMAS Jacques         | 51 ans | le 03 10 97. |
| BRIATTE Marguerite     | 70 ans | le 13 10 97. |

## Naissances :

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| MERCIER Alexandre | le 05 02 97. |
|-------------------|--------------|

## Mariages :

|  |              |
|--|--------------|
| BARRE Patrice et BRIEZ Marie Paule             | le 29 03 97. |
| BASSANELLI Jean Claude et MAIRESSE Micheline   | le 12 04 97. |
| RICHARD Philippe et HENNIAUX Delphine          | le 19 04 97. |
| ARSA Constant et DESPLANQUE Noëlla             | le 26 04 97. |
| MAILLARD Jean - Denis et DESPLANQUE Bernadette | le 14 06 97. |
| LEMEITER Damien et ARSA Bernadette             | le 05 07 97. |
| BANTEIGNIES Pascal et RICHEZ Carine            | le 05 07 97. |
| HUBLART Fabrice et DELCOURTE Catherine         | le 12 07 97. |
| DRUESNE Alain et DESMARESCAUX Sophie           | le 12 07 97. |

---

**Le présent Bulletin Municipal a été écrit et réalisé par le Maire. Il a été photocopié et assemblé en Mairie et tiré à 220 exemplaires.**